

Allocations financières des étudiants de l'enseignement supérieur public : Lancement du nouveau système de suivi par SMS

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

MERCREDI 19 MARS 2025

1746

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



L'Organisation Internationale de la Francophonie

La Confédération des États du Sahel

claque la porte



Justice : Mohamed Youssouf Bathily maintenu en détention provisoire



Enlèvement d'Alou Badra Sacko : Un acte qui secoue la société malienne

Malikilé

Votre Quotidien numérique
d'information et de communication



RAMADAN2025

L'équipe de votre journal numérique "Malikilé" vous souhaite un mois de Ramadan béni, rempli de paix, de spiritualité et de partage.

Que ce mois sacré soit l'occasion de renforcer les liens et de prier pour la prospérité de notre cher Mali. Ramadan Kareem à tous et à toutes.

P.8



P.12



P.16



Une /

L'Organisation Internationale de la Francophonie : La Confédération des États du Sahel claque la porte

P.4

Brèves /

Opération réussie dans la région de Kidal : Les FAMA neutralisent plusieurs cibles terroristes

P.8

Justice : Mohamed Youssouf Bathily maintenu en détention provisoire

P.8

Digitalisation des paiements et modernisation foncière : Le Mali franchit une nouvelle étape

P.9

17 MARS 1980 – 17 MARS 2025 : 45 ans de la mort de Abdoul Karim Camara dit CABRAL

P.9

Actualité /

Refoulements d'Ouest-Africains de la Mauritanie : L'AME monte au créneau

P.12

Allocations financières des étudiants de l'enseignement supérieur public :

Lancement du nouveau système de suivi par SMS

P.13

Politique /

"L'installation agressive des délégations spéciales : Une menace pour l'émergence d'élites locales et le développement communautaire" selon Niankoro Yeah SAMAKE

P.16

Enlèvement d'Alou Badra Sacko : Un acte qui secoue la société malienne

P.18

Culture & société /

Bamako Art Gallery : l'art du recyclage avec l'exposition "Bôlon" de Dramane Bamana à l'honneur

P.21

International /

Groupe d'enquête sur la Russie : Les États-Unis annoncent leur retrait

P.23

Conflit ukrainien : Renforcement du rôle de la France et de l'Europe

P.24

Sport /

Liga : Le FC Barcelone triomphe face à l'Atlético de Madrid dans un match épique

P.25

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Édité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

Email : ampikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

• **Gérant :** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef :**

• **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamoko B. Keïta, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick Wogo, Maffenin Diarra, Bockoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa Ly, journaliste correspondant à Dakar

• **Service Commercial :** Youssouf Diarra

• **Secrétariat :** Fatou Sissoko



L'Organisation Internationale de la Francophonie | La Confédération des États du Sahel claque la porte

Le Burkina Faso, la République du Mali et la République du Niger, membres fondateurs du Sommet de Niamey, ont décidé de retirer leur organisation de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) en raison de leur insatisfaction quant à l'accompagnement de l'OIF dans leurs transitions politiques en cours. Cette décision a été prise par Le Capitaine Ibrahim Traoré, Le Général d'Armée Assimi Goïta et Le Général de Brigade Abdourahmane Tiani, respectant ainsi les intérêts souverains de leurs nations.

En effet, depuis la création de l'Agence de Coopération Culturelle et Technique (ACCT) en 1970, devenue l'Agence Intergouvernementale de la Francophonie (AIF) en 1998, puis l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) en 2005, ces trois États regroupés sous la Confédération des États du Sahel (AES) ont contribué de manière significative au développement et au renforcement de la Francophonie.

Malgré cette longue histoire de coopération, les récents événements politiques au Mali, au Burkina Faso et au Niger ont mis en lumière un manque d'accompagnement satisfaisant de la part de l'OIF dans la réalisation des aspirations souveraines et démocratiques de ces pays. Ainsi, les chefs d'État de la Confédéra-

tion AES ont pris la décision de retirer leur organisation de l'OIF, conformément aux principes de souveraineté nationale.

La notification officielle de ce retrait a été transmise aux instances compétentes, en application de l'article 10 de la Charte de l'OIF. Cette décision marque un tournant dans les relations entre la Confédération des États du Sahel et l'OIF, mettant en avant la volonté des États membres de défendre leurs intérêts et leur souveraineté.

Ce retrait souligne l'importance pour les organisations internationales de s'adapter aux évolutions politiques et sociales des pays membres, tout en respectant leurs aspirations démocratiques et souveraines. Il pose égale-

ment la question de la capacité des organisations multilatérales à accompagner efficacement les transitions politiques dans un monde en constante évolution.

La décision de la Confédération des États du Sahel de se retirer de l'OIF marque un nouvel épisode dans l'histoire de la Francophonie, mettant en lumière les défis auxquels sont confrontées les organisations internationales dans un contexte de mutations politiques rapides et complexes.

À lire en encadré le communiqué conjoint des ministres des Affaires Étrangères des États du Sahel

Yacouba Ongoiba





COMMUNIQUE DE PRESSE DES MINISTRES DES AFFAIRES ETRANGERES DE LA CONFEDERATION DES ETATS DU SAHEL (AES)

Le Burkina Faso, la République du Mali et la République du Niger, mus par les idéaux de rapprochement des peuples par la coopération multilatérale fondée sur la promotion de la diversité linguistique et culturelle et le dialogue des civilisations, ont participé activement, en qualité de membres fondateurs, au Sommet de Niamey qui a donné naissance, le 20 mars 1970, à l'Agence de Coopération Culturelle et Technique (ACCT) devenue l'Agence Intergouvernementale de la Francophonie (AIF) en 1998, puis l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) en 2005.

Pendant les 55 années d'existence de la Francophonie, ces trois pays qui forment aujourd'hui la **Confédération des Etats du Sahel (AES)**, ont contribué inlassablement, et de manière significative, à la construction et au renforcement de cette organisation.

Cependant, depuis l'avènement de la transition au Mali, au Burkina puis au Niger, l'OIF, au lieu d'accompagner ces pays dans la réalisation des aspirations légitimes de leurs peuples, conformément à ses objectifs de paix, de coopération et de solidarité, s'est illustrée par l'application sélective de sanctions sur la base de considérations géopolitiques et le mépris pour leur souveraineté, devenant ainsi un instrument politique téléguidé.

Face à cette attitude condescendante, Leurs Excellences **Le Capitaine Ibrahim TRAORE**, **Le Général d'Armée Assimi GOITA** et **Le Général de Brigade Abdourahamane TIANI**, respectivement Chefs d'Etat du Burkina, du Mali et du Niger, fidèles aux aspirations profondes de leurs peuples et résolus à défendre leurs intérêts légitimes, ont décidé en toute souveraineté, du retrait des Etats membres de la Confédération AES de l'Organisation internationale de la Francophonie.

La décision de retrait a déjà fait l'objet de notification par les Etats membres de la Confédération AES, conformément à l'article 10 de la Charte de l'OIF.

Fait à Ouagadougou, Bamako et à Niamey, le 18 mars 2025.

■ Moussa Mara Yelema



Après Baku et sur ma route vers l'Inde, je me suis arrêté à Dubai aux Emirats arabes unis, pour une rencontre amicale avec les responsables de la communauté malienne de cette ville.

Nous avons échangé sur l'actualité au Mali autour d'un repas convivial de rupture du jeun.



■ Hassane Toro



Si quelqu'un te dit : « Ce n'est pas loin, on va bientôt arriver... marchons un peu »,

Regarde d'abord ses pieds avant d'accepter. Tu as peut-être affaire à un marcheur en série.



■ Fafa Ruffino



Difficile d'être Riche en Afrique petite économie de 1000f et on t'appelle pour t'annoncer qu'il y a promotion 3 bières a 900f



Jean-Luc Mélenchon
@JLMelenchon

Chagrin : la France paye cher les errements de la macronie en Afrique : le Niger, le Burkina Faso et le Mali ont quitté ces dernières 48 heures l'Organisation internationale de la Francophonie. Mais celle-ci reste présidée par une Rwandaise anglophone, ancienne ministre du dictateur Paul Kagame, envahisseur de la RDC.

■ Nagnouma den Choco



N'Golo Kanté a acheté une nouvelle maison au Mali ça sent bon.

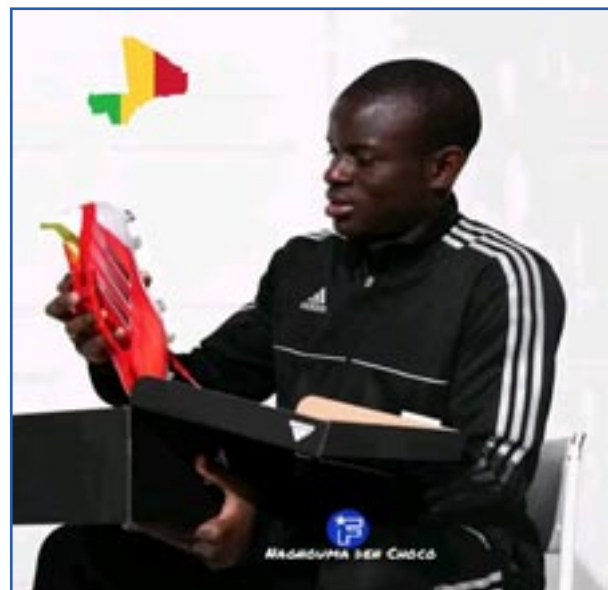
On a constaté pendant ces derniers temps, il vient plusieurs fois au MALI.

Après avoir ramasser, il souhaite maintenant construit au pays (Mali).

Il a plusieurs plans à l'avenir pour le MALI .

Humilité de cet Mec est incroyable

Nagnouma den Choco



■ Balayira la

Ngolo KANTE est sans doute le plus authentique des authentiques. La simplicité personifiée!



■ Ouverture Média - OM

Les opérateurs téléphoniques ont constaté l'impact de la colère des citoyens avec la baisse à tous niveaux. L'aventure nous ramène à l'antiquité #ABC



■ Primature du Mali

DIGITALISATION DES PAIEMENTS ET MODERNISATION FONCIÈRE : LE MALI FRANCHIT UNE NOUVELLE ÉTAPE

Dans le cadre de la digitalisation des moyens de paiement, le Premier ministre a présidé, ce mardi 18 mars 2025, la cérémonie de présentation de deux nouvelles applications : "Trésor Pay" et le Système d'Informations Foncières / Guichet Unique du Foncier (SIF/GUF) "Trésor Pay" est la plateforme de paiement électronique des services publics. SES solutions centralisées visent à simplifier et sécuriser les paiements de l'État, en collaboration avec l'ensemble des opérateurs de mobile money au Mali.

Cette nouvelle procédure concerne plusieurs services administratifs, notamment le paiement des cartes d'identité nationale, passeports, infractions routières et amendes forfaitaires. La plateforme est déjà déployée à la Direction Générale des Transports et à la mairie de la



Commune IV. Elle a été développée par la Cellule d'Appui à l'Informatisation des Services Fiscaux et Financiers (CAISFF) en partenariat avec la Direction nationale du Trésor et de la Comptabilité publique. Par ailleurs, le Système d'Informations Foncières / Guichet Unique du Foncier (SIF/GUF) a été mis en place pour simplifier et moderniser les formalités domaniales et foncières. Il permet aux usagers d'effectuer en un même lieu toutes les opérations liées à la gestion foncière.

Les principaux objectifs de cette réforme sont de moderniser l'administration domaniale et foncière en informatisant l'ensemble des procédures d'attribution et de gestion des terres, optimiser les délais de traitement des dossiers, connecter les acteurs publics et privés intervenant dans la gestion foncière et améliorer le recouvrement des recettes de l'État et des collectivités locales.

Le Guichet Unique du Foncier (GUF) devrait être opérationnel dès 2025 dans les sept arrondissements du District de Bamako, conformément aux objectifs du Programme d'Actions Gouvernemental (PAG).

Ce projet est porté par la Cellule d'Appui à l'Informatisation des Services Fiscaux et Financiers (CAISFF) et le Secrétariat Permanent de la Réforme Domaniale et Foncière (SPRDF).

CCRP

#TrésorPay #GUF #Mali

■ Malick Konate



Boubou Tigal Cissé, président du marché de bétail de Niamana, a été abattu froidement devant sa porte aux alentours de 18 h 00 à 19 h 00 GMT.

C'était lui qui avait été enlevé par des individus non identifiés, puis relâché quelques jours plus tard, lors de la grève déclenchée par les vendeurs de bétail, à la suite de la fermeture des marchés de bétail, consécutive à l'attaque du camp de la gendarmerie de Faladjè. Paix à son âme.

#Bèki_Takè



Opération réussie dans la région de Kidal : Les FAMA neutralisent plusieurs cibles terroristes



Ce mardi 18 mars 2025, l'État-Major Général des Armées a annoncé le succès d'une opération anti-terroriste menée avec précision et efficacité dans la région de Kidal, au Mali. Cette action s'inscrit dans la lutte continue des Forces Armées Maliennes (FAMA) contre le terrorisme sur l'ensemble du territoire national.

Selon un communiqué officiel, les guetteurs aériens ont repéré et confirmé la présence de plusieurs terroristes dans la région. Une patrouille de surveillance permanente a repéré deux véhicules suspects en mouvement dans le secteur d'Achibogo, en direction du Nord-Est, dans la nuit du 17 au 18 mars 2025. Les renseignements obtenus ont permis d'identifier deux cibles prioritaires.

La première cible, un groupe de terroristes, a été neutralisée à 30 km au nord d'Achibogo et à 145 km au sud-est de Kidal. Parmi les terroristes neutralisés se trouvent Ahmad Lamine Ag Hoga et Badaye Ag Elmehdi, originaires de Ménaka et recherchés pour des actes odieux contre des civils.

La deuxième cible, un véhicule pick-up bâché, a été traitée à 208 km au nord-est de Kidal. En plus de ces opérations, de nombreuses bases et cachettes logistiques utilisées par les terroristes ont été identifiées, démontrant l'efficacité des renseignements et de la coordination des FAMA.

L'État-Major Général des Armées a exprimé sa gratitude envers les populations locales pour leur soutien et les informations cruciales fournies. Il les a également encouragées à continuer de se distancier des groupes terroristes. Un avertissement a été lancé aux sponsors et complices de ces groupes, les mettant en garde contre les conséquences de leur implication.

Cette opération réussie témoigne de l'engagement des FAMA dans la lutte contre le terrorisme et de leur détermination à assurer la sécurité et la stabilité du Mali.

Fatou Sissoko

Justice : Mohamed Youssouf Bathily maintenu en détention provisoire



Ce mardi 18 mars 2025, le Pôle National de lutte contre la cybercriminalité a pris une décision significative en maintenant en détention provisoire Mohamed Youssouf Bathily, accusé d'infractions liées à la cybercriminalité. Cette mesure a été ordonnée par le juge du 1er Cabinet d'Instruction du Pôle National de lutte contre la cybercriminalité, Moussa Diarra.

Mohamed Youssouf Bathily, incarcéré depuis le 28 mars 2023, est poursuivi pour diverses accusations, notamment l'association de malfaiteurs, la perturbation du crédit de l'État par le biais des technologies de l'information et de la communication (TIC), ainsi que des crimes à caractère racial, régionaliste ou religieux. Ces actes sont sanctionnés par le Code pénal malien et la loi N°2019-56 du 5 septembre 2019 relative à la répression de la cybercriminalité au Mali.

Dans son ordonnance, le juge a précisé que le maintien en détention provisoire de Mohamed Youssouf Bathily est crucial pour maintenir l'ordre public et assurer sa présence lors des futures procédures judiciaires. Cette décision, justifiée par les dispositions des articles 134 et 135 du Code de Procédure Pénale, intervient juste avant l'échéance du mandat de dépôt initial fixé au 28 mars 2025.

La notification de cette ordonnance a été transmise au Procureur de la République, marquant ainsi une nouvelle étape dans cette affaire qui continue d'attirer l'attention des observateurs judiciaires. Mohamed Youssouf Bathily reste donc en détention en attendant son comparution devant une chambre de jugement, conformément à la législation en vigueur au Mali.

Cette affaire souligne l'importance de la lutte contre la cybercriminalité et la nécessité de prendre des mesures fermes à l'encontre de ceux qui utilisent les technologies de l'information et de la communication pour commettre des actes répréhensibles. La justice malienne poursuit ainsi ses efforts dans le respect de la loi pour garantir la sécurité et la justice pour tous.

Mohamed N'Diaye

Digitalisation des paiements et modernisation foncière : Le Mali franchit une nouvelle étape



Dans le cadre de la digitalisation des moyens de paiement, le Premier ministre a présidé, ce mardi 18 mars 2025, la cérémonie de présentation de deux nouvelles applications : "Trésor Pay" et le Système d'Informations Foncières / Guichet Unique du Foncier (SIF/GUF)

"Trésor Pay" est la plateforme de paiement électronique des services publics. SES solutions centralisées visent à simplifier et sécuriser les paiements de l'État, en collaboration avec l'ensemble des opérateurs de mobile money au Mali.

Cette nouvelle procédure concerne plusieurs services administratifs, notamment le paiement des cartes d'identité nationale, passeports, infractions routières et amendes forfaitaires. La plateforme est déjà déployée à la Direction Générale des Transports et à la mairie de la Commune IV. Elle a été développée par la Cellule d'Appui à l'Informatisation des Services Fiscaux et Financiers (CAISFF) en partenariat avec la Direction nationale du Trésor et de la Comptabilité publique.

Par ailleurs, le Système d'Informations Foncières / Guichet Unique du Foncier (SIF/GUF) a été mis en place pour simplifier et moderniser les formalités domaniales et foncières. Il permet aux usagers d'effectuer en un même lieu toutes les opérations liées à la gestion foncière.

Les principaux objectifs de cette réforme sont de moderniser l'administration domaniale et foncière en informatisant l'ensemble des procédures d'attribution et de gestion des terres, optimiser les délais de traitement des dossiers, connecter les acteurs publics et privés intervenant dans la gestion foncière et améliorer le recouvrement des recettes de l'État et des collectivités locales.

Le Guichet Unique du Foncier (GUF) devrait être opérationnel dès 2025 dans les sept arrondissements du District de Bamako, conformément aux objectifs du Programme d'Actions Gouvernemental (PAG).

Ce projet est porté par la Cellule d'Appui à l'Informatisation des Services Fiscaux et Financiers (CAISFF) et le Secrétariat Permanent de la Réforme Domaniale et Foncière (SPRDF).

Source: CCRP

17 MARS 1980 – 17 MARS 2025 : 45 ans de la mort de Abdoul Karim Camara dit CABRAL



Ce lundi 17 mars 2025 marque le 45^e anniversaire de la disparition tragique d'Abdoul Karim Camara, plus connu sous le nom de Cabral. Pour commémorer cette date symbolique, le Premier ministre, le Général de Division Abdoulaye Maïga, a procédé au dépôt d'une gerbe de fleurs en hommage à cet étudiant et militant engagé pour la justice et la liberté.

Lors de cette cérémonie, le Premier ministre a rappelé l'importance du combat de Cabral, notamment dans le domaine de l'éducation. Il a souligné que les revendications et les idéaux défendus par ce dernier restent d'actualité et sont pris en compte dans l'élaboration des politiques du pays à l'image du Dialogue Inter-Maliens, les assises de la Refondation et les États Généraux de l'Éducation.

Quarante-cinq ans après son assassinat, la mémoire de Cabral demeure un symbole de résistance et de lutte pour les droits des étudiants et de la jeunesse malienne. « Chaque année, le 17 mars, son sacrifice est commémoré afin de rappeler le prix payé pour la liberté et la démocratie au Mali. Un monument à Bamako et un lycée portant son nom à Ségou perpétuent son souvenir, témoignant de l'importance de son engagement » a témoigné le Secrétaire Général de l'Amicale des anciens militants et sympathisants de l'Union des élèves et étudiants du Mali (AMS-UNEEM), Seydou Patrice Dembélé.

Il a ajouté que son héritage continue d'inspirer les générations actuelles, les appelant à poursuivre la lutte pour une éducation de qualité, la liberté d'expression et le respect des droits fondamentaux.

La cérémonie s'est déroulée en présence de nombreux ministres, de militants et sympathisants de l'UNEEM.

Source: CCRP

INSTITUT NATIONAL DE PREVOYANCE SOCIALE

DIRECTION GENERALE
SERVICE DES RELATIONS PUBLIQUES



COMMUNIQUÉ

“

La Direction Générale de l'INPS informe les retraités et rentiers ivoiriens qu'elle procédera à l'arrêt définitif des paiements des pensions de l'année 2024, le mercredi 30 avril 2025.

Pour ceux qui n'ont pas encore touché leurs pensions et rentes: ils peuvent se présenter dans les lieux habituels de paiement. Passé ce délai, les montants seront reversés à la partie ivoirienne.

La Direction des relations extérieures sait compter sur la bonne compréhension de tous.

Bamako, le 10 mars 2025
La Direction

”

Agir pour
un sourire

16^{ème} Edition



Appel aux dons volontaires

Les volontaires en aide aux démunis,
lancent la 16^{ème} édition de l'opération
"Agir pour un sourire"

200 familles comptent sur
votre parrainage.



1 panier =

Argent + Nature

25 000 F Cfa

25 kg de riz
10 kg de sucre
5L d'huile
1 paquet de thé

Rejoignez-nous en devenant volontaire

Orange Money : +223 76 17 72 62 / 76 01 18 69 / 74 74 27 61

Refoulements d'Ouest-Africains de la Mauritanie : L'AME monte au créneau



Le siège de l'Association Malienne des Expulsés (AME), sise à Djélibougou a abrité une conférence de presse dans le cadre des récents évènements jugé ignoble et inhumain que subissent les Ouest africains et les Maliens en particulier. En tant qu'organisation de défense des droits des migrants, l'AME a initié cette rencontre avec la presse dans l'objectif de dénoncer cette situation que nos compatriotes subissent sur le territoire mauritanien.

Le président de l'AME, Ousmane Diarra, en a profité pour lancer "un cri du cœur" en faveur des migrants en situation difficile. «Vous avez vu à travers les informations les conditions de vie difficile des migrants vivant en Mauritanie. Nombreux sont ceux qui ont été déversés par les autorités mauritaniennes à la frontière entre le Mali et la Mauritanie, précisément à Gogui » a-t-il dénoncé, ajoutant au passage que plus de 400 migrants s'y trouvent depuis environ une semaine. Tout en condamnant la propension des autorités mauritaniennes à faire souffrir les migrants et à bafouer leurs droits, Monsieur Diarra dénonce également le mutisme de la communauté internationale et en appelle les pays étrangers, l'organisation internationale et les acteurs de la société civile à s'engager activement dans le soutien aux initiatives visant à protéger les droits des migrants. Il exige dans la même veine des mécanismes de rapport et d'évaluation réguliers sur les conditions des migrants en Mauritanie,

en impliquant des ONG et des organisations internationales, afin d'assurer une surveillance continue et de rendre le gouvernement mauritanien responsable de ses engagements en matière de droits humains.

Pour sa part, M. Lamine Diakit, chargé de projet et de programme, a insisté sur les données de l'agence Frontex selon lesquelles, en 2023, plus de 40.000 passages irréguliers de frontières ont été constatés sur la route de l'Afrique de l'Ouest vers les Îles canari, faisant de la région près de la moitié de toutes les détections de passages irréguliers de frontières. « Rappelons qu'en 2019 la Mauritanie avait déjà travaillé avec Frontex pour la mise en place d'un centre de rétention administrative pénale contre les migrants irréguliers à Nouadhibou » a-t-il fait savoir.

Selon l'AME, la Mauritanie et l'UE, dans le cadre de leur partenariat stratégique pour la gestion des migrations se seraient entendus, en mars 2024, sur une lutte acharnée contre

les migrants subsahariens au motif de lutter contre les flux migratoires considérés comme irréguliers.

Somme toute, l'AME a mis à profit ses échanges avec la presse pour égrener une panoplie de recommandations à l'endroit des autorités mauritaniennes et maliennes, à l'effet de «contrer les pratiques de ce nouveau partenariat entre l'UE et la Mauritanie dont tout est à l'encontre des intérêts des migrants».

A l'attention des autorités mauritaniennes, l'AME plaide pour l'amélioration des conditions de tous les migrants en Mauritanie sans exception, la libération sans condition de l'ensemble des migrants détenus en Mauritanie et la régularisation de tous les sans papier, le respect des différents engagements bilatéraux, régionaux et internationaux auxquels la Mauritanie a souscrit. Quant aux recommandations à l'adresse de la partie malienne, elles ont au renforcement de leurs soutiens et de leur capacité de défense des droits des migrants maliens partout où ils se trouvent, à la poursuite des initiatives de protection des migrants maliens indifféremment de leur lieu de résidence, la facilitation de l'obtention des cartes de résidence pour les Maliens établis en Mauritanie, l'application et le respect des Conventions bilatérales entre le Mali et la Mauritanie, la prise en charge des compatriotes victimes d'opérations de rafles massives, d'arrestations et de détentions arbitraires en Mauritanie, entre autres.

Aly Poudiougou
Source : Le Témoign



Allocations financières des étudiants de l'enseignement supérieur public : Lancement du nouveau système de suivi par SMS



Le Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche Scientifique, Pr Bouréma KANSAYE, a récemment annoncé le lancement officiel du nouveau système de suivi des allocations financières des étudiants par SMS nommé "CENOU-KIBARU". Cet événement a eu lieu le jeudi 20 février 2025 en présence du Directeur Général du CENOU, Salia Sinaly Traoré, ainsi que de nombreux représentants des institutions d'enseignement su-

périeur et de la recherche, du cabinet ministériel et des étudiants.

Ce nouveau système vise à améliorer les conditions de vie et d'études des étudiants en leur permettant de suivre en temps réel la situation de leurs allocations financières, que ce soit pour les trousseaux, les bourses, les frais de stages, de mémoire ou de thèse, même lorsqu'ils se trouvent à l'étranger. Le Ministre KANSAYE a souligné que ce projet

s'inscrit dans la volonté de digitaliser les services publics conformément aux directives du Président de la Transition Général d'armée Assimi GOÏTA.

En plus de faciliter l'accès à l'information et de renforcer la transparence, le système "CENOU-KIBARU" vise à réduire les délais d'attente, à optimiser la gestion des allocations financières en automatisant certaines tâches et en centralisant les informations. Le

Ministre a également dénoncé les pratiques abusives dans la gestion des allocations, affirmant que celles-ci appartiennent désormais au passé.

Le Directeur Général du CENOU, Salia Sinaly Traoré, a souligné que la collaboration étroite avec des partenaires techniques, notamment la société informatique DATASYS, a permis la mise en place efficace de ce système. Il a précisé que l'utilisation du service entraînera des frais de 100 F CFA TTC par utilisation, envoi et réception inclus, afin de couvrir les investissements importants réalisés par DATASYS et l'implication technique d'autres partenaires tels que SAMA Money, l'AMRTP, ORANGE, MALITEL, etc.

Le Directeur Général reste convaincu que "CENOU-KIBARU" révolutionnera la gestion des allocations financières et renforcera la relation de confiance entre le CENOU et les étu-

dants. Ce nouveau système s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue des services publics et de soutien aux étudiants pour favoriser leur épanouissement académique et personnel. Le projet CENOU KIBARU a été mis en place pour améliorer la gestion des allocations financières des étudiants. Il s'inscrit dans la continuité d'autres initiatives telles que le système SIGOU en 2014 et l'application mobile MON CENOU en 2020. Ces précédentes initiatives ont permis d'améliorer considérablement la gestion des allocations financières, mais il est nécessaire d'aller plus loin en offrant un accès plus direct et personnalisé aux informations pour tous les étudiants.

Lors de la présentation du projet, le chef de département de la communication et de l'informatique du CENOU, Amadou Z Traoré, a souligné les avantages du CENOU KIBARU. Parmi ces avantages, on retrouve la réduction des déplacements au CENOU et des attentes in-

terminables, la transparence et l'accès à toutes les informations, la simplicité d'utilisation du service, l'amélioration de la communication avec les étudiants et leurs parents, la réduction des réclamations, le renforcement de la satisfaction des étudiants, et l'efficacité de la gestion des allocations financières.

Pour accéder au service, les étudiants doivent envoyer un message contenant leur numéro de matricule CENOU, le type d'allocations financières (bourses, trousseaux, frais de stage, frais de mémoire et de thèse) et l'année académique au numéro 36100. De plus, les étudiants peuvent également accéder au CENOU KIBARU via l'application SAMA MONEY. Cette démarche vise à simplifier l'accès aux informations et à renforcer l'efficacité de la gestion des allocations financières pour le bénéfice de tous les étudiants concernés.

Karamoko B Keita





OCLEI

OFFICE CENTRAL DE LUTTE CONTRE
L'ENRICHISSEMENT ILLICITE



Institution nationale de lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite

2019 à 2022 en chiffres

23 dossiers transmis à la justice

Pour un montant de


23, 918 MILLIARDS FCFA

- 123 grandes activités de sensibilisation organisées
- 9 838 personnes directement touchées
- 1 967 déclarations de biens traitées
- 8 protocoles d'accord de coopération internationale signés
- 4 études faites sur la corruption et l'enrichissement illicite au Mali

*Dénoncez gratuitement les faits de corruption
et d'enrichissement illicite*

NUMÉRO VERT : 80 00 22 22

 BAMAHO, Hamdallaye ACI 2000, Rue 390, Place CAN

 (+223) 20 29 12 29 / Boîte Postale : E3977

 contact@oclei.ml  www.oclei.ml

“L’installation agressive des délégations spéciales : Une menace pour l’émergence d’élites locales et le développement communautaire” selon Niankoro Yeah SAMAKE

La dissolution des Conseils communaux encadrée par la Loi n°2023-004 du 13 mars 2023 portant Code des Collectivités territoriales ensuite des délégations spéciales sont instaurées pour assurer l’administration provisoire des communes concernées. Ces délégations ont pour mission de rétablir une gestion conforme aux principes de bonne gouvernance et de transparence, en veillant au respect strict des lois et règlements en vigueur. Car ces décisions de dissolutions visent à mettre fin aux dérives constatées et à instaurer une gestion trans-

parente et efficace des affaires locales par le Ministère de l’Administration territoriale et de la Décentralisation. Mais pour l’ancien maire de la commune rurale de Ouélessébougou et ancien premier vice-président de la Ligue des maires du Mali M. Niankoro Yeah SAMAKE ces installations agressives des délégations spéciales sont une menace pour l’émergence d’élites locales et le développement communautaire.

En croyant les explications de M. Niankoro Yeah SAMAKE, ancien élu local d’Ouélessébou-

gou, la Transition en cours au Mali, initiée dans un contexte de crise politique et sécuritaire, avait suscité l’espoir de réformes profondes et inclusives. Cependant, l’installation agressive de délégations spéciales pour remplacer les conseils municipaux élus pose une série de problématiques graves, tant sur le plan juridique qu’institutionnel. Cette pratique ne remet pas seulement en cause l’émergence d’élites locales et le développement communautaire, mais contrevient également à certaines dispositions du Code des collectivités territoriales.

Un cadre juridique en contradiction avec les délégations spéciales

En se référant à l’article 3 du Code des collectivités territoriales du Mali, les collectivités territoriales s’administrent librement par des conseils élus. M. Niankoro Yeah SAMAKE dira que ce principe fondamental garantit que les citoyens participent activement à la gestion de leurs affaires locales à travers des représentants légitimement désignés. L’installation des délégations spéciales, sans consultation des populations ni calendrier précis pour des élections, contrevient directement à cet esprit de décentralisation et d’autonomie. En appuyant que l’article 9 stipule que les collectivités territoriales sont des entités décentralisées dotées de la personnalité morale et de l’autonomie financière. Or, dans le cas des délégations spéciales, les membres, nommés par l’État, ne rendent généralement pas compte aux citoyens mais aux autorités centrales, ce qui met en péril cette autonomie garantie par la loi. En concluant ses arguments que l’article 13 précise que la gestion des collectivités territoriales doit être trans-





parente et participative. Cependant, les délégations spéciales, souvent perçues comme imposées et illégitimes, accentuent le sentiment d'exclusion des communautés locales, réduisant ainsi leur engagement dans les processus de développement.

Une menace pour l'émergence des élites locales "Pour M. Niankoro Yeah Samake, la démocratie locale repose sur l'élection de représentants enracinés dans les réalités des populations. En contournant ce processus démocratique par l'imposition de délégations spéciales, on fragilise l'émergence des élites locales, qui auraient pu bénéficier de cette expérience pour contribuer à la gouvernance du pays. De plus, ces pratiques réduisent les opportunités pour les jeunes leaders et les acteurs locaux d'exercer des fonctions publiques, leur coupant ainsi l'élan nécessaire pour devenir les acteurs clés du développement. Cette situation est contraire à l'objectif d'émergence d'une gouvernance locale forte et responsable, pourtant indispensable pour le renforcement de la démocratie au Mali.

Le désengagement des communautés : un obstacle au développement

Dans ses analyses de contre-vérités sur l'installation des délégations spéciales, M. Niankoro Yeah Samake évoque que l'installation

des délégations spéciales sans consultation ni participation des citoyens engendre un désengagement massif des communautés. Lorsque les populations ne se sentent pas impliquées dans les décisions qui impactent leur vie quotidienne, elles perdent confiance dans les institutions. Ce désengagement compromet également la mise en œuvre des initiatives de développement, puisque les communautés, dépossédées de leurs pouvoirs, ne se sentent pas responsables du suivi et de l'entretien des projets locaux. Cette dynamique va à l'encontre des objectifs fixés par le Code des collectivités, qui met l'accent sur la responsabilité partagée entre les autorités locales et les citoyens.

Pour cela, il recommande pour une gouvernance locale respectueuse des lois : Respecter le principe de libre administration : Conformément à l'article 3 du Code des collectivités territoriales, il est essentiel de garantir que les collectivités soient dirigées par des conseils élus de manière transparente et démocratique ; Limiter la durée des délégations spéciales : L'installation de ces délégations doit rester une mesure temporaire, strictement encadrée par la loi, et accompagnée d'un calendrier clair pour l'organisation d'élections ; Renforcer la participation des communautés : Les autorités doivent instaurer un dialogue inclusif avec les populations locales, conformément à l'article 13, pour garantir une gouvernance participative

et transparente ; Encourager l'émergence des élites locales : Le gouvernement doit promouvoir des programmes de formation et de soutien pour les jeunes leaders locaux, leur permettant ainsi de s'impliquer activement dans la gestion des affaires publiques et enfin soutenir l'autonomie des collectivités : Respecter l'autonomie financière et administrative des collectivités, comme stipulé dans l'article 9, afin de permettre une gestion locale adaptée aux réalités des communautés.

Son souhait pour un Mali stable et inclusif est que le pays traverse cette période critique où la cohésion sociale, la transparence institutionnelle et la participation citoyenne doivent être placées au centre de la gouvernance. En ignorant les principes fondamentaux du Code des collectivités territoriales, les autorités risquent de créer un précédent dangereux, compromettant à la fois la démocratie locale et le développement durable. Pour bâtir un Mali stable et inclusif, il est impératif de replacer les collectivités au cœur du processus décisionnel et de respecter les lois qui encadrent leur fonctionnement. Le retour rapide à des élections locales transparentes et légitimes est une condition indispensable pour restaurer la confiance des citoyens et encourager leur engagement dans la construction d'un avenir meilleur.

Bokoum Abdoul Momini

Enlèvement d'Alou Badra Sacko : Un acte qui secoue la société malienne



Le 14 mars 2025, Alou Badra Sacko, président du mouvement citoyen "Touche pas à mon Argent" (Dôremê té bôh Alà), a été enlevé à Bamako, près du ministère de l'Éducation nationale. Des individus armés et cagoulés l'ont contraint à monter dans un véhicule sans plaque d'immatriculation, plongeant ainsi la société civile dans l'inquiétude.

Alou Badra Sacko s'est distingué comme une figure centrale de la contestation contre la récente hausse des taxes sur les télécommunications, qui a suscité de vives réactions depuis

son entrée en vigueur au début du mois de mars 2025. Cette mesure a entraîné une augmentation des coûts des recharges téléphoniques et des transactions via mobile money, impactant particulièrement les Maliens les plus vulnérables. Lors d'une récente intervention, il déclarait : "Cette taxe est une injustice qui pèse lourdement sur les Maliens les plus vulnérables. Nous ne pouvons pas rester silencieux face à une telle oppression".

Le 11 mars, Alou Badra Sacko avait pris la tête du mouvement "Touche pas à mon Argent",

une plateforme citoyenne regroupant des Maliens opposés à la détérioration des conditions de vie. Son engagement lui avait valu une grande popularité. Son enlèvement demeure à ce jour non revendiqué, mais il survient dans un contexte où les voix dissidentes sont de plus en plus réprimées. L'ancien Premier ministre Moussa Mara a réagi vivement en déclarant : "Quand allons-nous enfin sortir de cette nuit noire d'atteintes aux libertés publiques ? J'insiste sur le fait que de tels actes ne peuvent qu'entamer la cohésion sociale et fragiliser davantage nos institutions".

D'autres personnalités politiques et militantes ont condamné fermement cet enlèvement, y voyant un signe supplémentaire d'un durcissement du pouvoir face à la contestation. Ismaël Sacko, président du PSDA et coordinateur de la Coalition Sahel Démocratie, a qualifié cet acte d'"acte terroriste", soulignant une vague de disparitions forcées visant les leaders politiques, les activistes et les journalistes. Il a ajouté : "Alou Badra Sacko préparait des actions pacifiques contre l'imposition unilatérale de taxes injustes. Son enlèvement envoie un signal fort à tous ceux qui osent défier le pouvoir". La société civile malienne appelle à des mobilisations pour obtenir des explications des autorités et garantir la sécurité des militants. Ismaël Sacko a déclaré : "Notre silence serait une complicité. Nous devons nous lever pour la liberté et la justice".

Cet enlèvement a donc provoqué une onde de choc au sein de la société malienne, mettant en lumière les tensions croissantes entre les autorités et les mouvements citoyens engagés pour la défense des droits et des libertés.

Appels à la mobilisation et à la solidarité pour la sécurité des activistes

Les appels à la mobilisation et à la solidarité se multiplient afin de faire toute la lumière sur cet acte et de garantir la sécurité des activistes qui osent s'opposer aux injustices.



Inquiétude exprimée par Moussa Mara

Quant à Moussa Mara, il a publié une tribune sur sa page en exprimant son inquiétude comme suit:

"Enlèvement en pleine ville de Monsieur Aliou Badara SACKO, leader de la société civile, par des hommes masqués le vendredi 14 mars !

Quand sortirons-nous enfin de cette nuit sombre d'attaques aux libertés publiques ?

Soutien à Monsieur SACKO et à tous ceux qui sont victimes de privation arbitraire de leur liberté !

J'appelle nos autorités à œuvrer pour la libération immédiate de M. SACKO et à lui permet-

tre de poursuivre ses activités constitutionnelles, qu'elles ont elles-mêmes promulguées.

J'insiste sur le fait que de tels actes ne peuvent que saper la cohésion sociale et affaiblir davantage nos institutions."

Karamoko B Keita





**Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « DÈMÉSO »**



**80001120
80001122**



**+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75**



**HALTE AU
TERRORISME
AU MALI**

Bamako Art Gallery : l'art du recyclage avec l'exposition "Bôlon" de Dramane Bamana à l'honneur

Ce samedi 15 mars 2025, la Bamako Art Gallery a ouvert ses portes pour présenter l'exposition tant attendue "Bôlon", une création fascinante de l'artiste plasticien Dramane Bamana. À travers cette exposition, les visiteurs ont pu plonger dans l'univers artistique singulier de Bamana, qui allie art et recyclage de manière innovante.

"Bôlon" offre une expérience immersive où les matériaux banals se transforment en véritables trésors artistiques. En utilisant des matériaux récupérés, tels que des bandes de plastique fondu, Dramane Bamana crée une

grille souple qu'il associe à d'autres éléments pour donner naissance à des œuvres visuelles captivantes. Cette approche artistique unique mêle abstraction et narration, offrant aux spectateurs une vision nouvelle et texturée de l'art contemporain.

Le titre "Bôlon", signifiant "la rue" en bambara, reflète l'importance du paysage urbain dans l'œuvre de Bamana. À travers ses créations, l'artiste capture à la fois les luttes et la beauté de la vie quotidienne, transformant les déchets en sources d'inspiration. Son slogan "rien ne se perd, tout se récupère" résonne

particulièrement dans notre société actuelle, où la question de la gestion des déchets est cruciale.

Dramane Bamana invite le public à explorer un univers où l'ordinaire devient extraordinaire, où chaque déchet peut se métamorphoser en une œuvre d'art chargée de sens. En travaillant avec des matériaux recyclés, il soulève des questions essentielles sur la pollution et la surconsommation, incitant chacun à réfléchir sur notre impact sur l'environnement.



L'exposition "Bôlon" restera ouverte jusqu'au 14 mai 2025, offrant ainsi aux visiteurs l'opportunité de plonger dans cet univers artistique engagé. Bamako Art Gallery, en accueillant cette exposition, confirme son engagement à être un espace de dialogue avec la société, où chaque œuvre raconte une histoire et où chaque visiteur peut se retrouver.

"Bôlon" est bien plus qu'une simple exposition d'art, c'est un appel à l'action pour sensibiliser le public à la question pressante de la gestion des déchets. Dramane Bamana et la Bamako Art Gallery nous offrent une expérience artis-

tique unique, où la créativité se mêle à la conscience environnementale pour inspirer un changement positif dans notre société.

La Bamako Art Gallery se positionne comme un espace privilégié dédié à la présentation de la création artistique contemporaine au Mali. En tant que vitrine culturelle, elle incarne un lieu d'échange artistique, culturel et humain, favorisant la découverte et la promotion d'artistes aux talents diversifiés et variés. Ces artistes, qu'ils soient peintres, photographes, designers, sculpteurs, artisans textiles et bien d'autres encore, bénéficient d'une plate-forme

pour exposer leur travail et leur créativité.

La galerie s'engage à offrir au grand public un espace enrichissant à travers des expositions, des événements, des ateliers éducatifs et des programmes de développement artistique. En favorisant l'accès à l'art et à la culture, la Bamako Art Gallery contribue à l'enrichissement de la scène artistique locale et à l'éducation du public sur les différentes formes d'expression artistique.

Fatou Sissoko



Groupe d'enquête sur la Russie : Les États-Unis annoncent leur retrait



Les États-Unis ont informé l'Union européenne de leur retrait d'un groupe international chargé de mener des enquêtes, notamment sur la situation en Ukraine, selon des informations rapportées par le New York Times. Ce groupe, créé pour enquêter sur les dirigeants impliqués dans le conflit en Ukraine, mène également des investigations concernant la Biélorussie, la Corée du Nord et l'Iran. Les États-Unis avaient rejoint cette organisation en 2023, mais ont décidé de se retirer, une décision qui devrait être officiellement annoncée le 17 mars par le biais d'une lettre adressée aux membres d'Eurojust.

Selon les sources du New York Times, les autorités américaines ont justifié ce retrait par la nécessité de réaffecter leurs ressources. En parallèle, l'administration du président Donald Trump réduit également les activités de l'équipe du ministère de la Justice qui collabore avec les procureurs et les forces de l'ordre ukrainiennes.

En réaction à ces événements, le porte-parole du président russe, Dmitri Peskov, a fermement nié les accusations de crimes de guerre portées par Kiev. Le ministère des Affaires étrangères russe a qualifié l'idée de créer un tribunal international pour l'Ukraine de "ren-

contre" et a souligné qu'une telle juridiction n'aurait pas de pouvoir sur Moscou.

Cette décision des États-Unis de se retirer du groupe international chargé des enquêtes soulève des questions quant à l'avenir de la coopération internationale dans la lutte contre les crimes de guerre et les violations des droits de l'homme. Elle met également en lumière les tensions persistantes entre les différentes parties impliquées dans le conflit en Ukraine, la Russie rejetant fermement toute responsabilité dans les accusations qui lui sont adressées.

Arouna Sidibé

Conflit ukrainien : Renforcement du rôle de la France et de l'Europe



Le conflit ukrainien, qui perdure depuis février 2022, continue de marquer l'actualité internationale malgré l'aide occidentale apportée. L'arrivée de Donald Trump à la présidence des États-Unis a entraîné un changement radical dans la politique américaine, avec une volonté affichée de résoudre rapidement le conflit ukrainien, contrairement à son prédécesseur. Face à cette nouvelle dynamique, Emmanuel Macron s'efforce de repositionner la France et l'Europe en tant qu'acteurs clés dans la résolution de ce conflit.

Le président français a récemment convoqué les industriels de l'armement pour les encourager à conquérir le marché européen, traditionnellement dominé par les Américains. Il les a incités à promouvoir le système antimissile franco-italien SAM-T en tant qu'alternative aux Patriot américains, ainsi que l'avion de combat Rafale face au F35. Macron met l'accent sur une augmentation immédiate de la

production d'équipements déjà existants, plutôt que sur l'accélération de programmes futurs.

Envisageant le déploiement de forces alliées en Ukraine pour garantir un éventuel accord de paix, Emmanuel Macron insiste sur le fait que cette décision doit relever uniquement de la souveraineté ukrainienne, sans nécessiter l'approbation de la Russie. Ce déploiement multinational envisagé pourrait impliquer plusieurs milliers de personnels déployés stratégiquement pour des missions de formation et comme symbole d'un engagement durable envers la région.

Le président français est convaincu que les récentes négociations ont renforcé la position de Kiev et exercé une pression croissante sur Moscou. Il évoque la possibilité que Donald Trump intensifie les sanctions contre la Russie si celle-ci ne s'engage pas sincèrement dans un processus de paix, tout en soulignant que Washington pourrait jouer un rôle clé dans la

garantie d'un accord si la Russie montre une réelle volonté de paix.

Emmanuel Macron reste ferme sur ses principes en affirmant que toute solution au conflit ukrainien doit impérativement préserver l'intégrité territoriale de l'Ukraine et inclure des garanties de sécurité solides pour Kiev. Il exclut toute concession territoriale sans contrepartie sécuritaire, soulignant ainsi l'importance de maintenir la stabilité et la sécurité dans la région.

Dans ce contexte géopolitique complexe, Emmanuel Macron s'efforce de positionner la France et l'Europe en tant qu'acteurs majeurs dans la recherche d'une solution pacifique et durable au conflit ukrainien, tout en maintenant une position ferme sur les principes de souveraineté et d'intégrité territoriale.

Arouna Sidibé

Liga : Le FC Barcelone triomphe face à l'Atlético de Madrid dans un match épique

Le FC Barcelone a réalisé une performance exceptionnelle ce dimanche en remportant une victoire spectaculaire face à l'Atlético de Madrid, lui permettant de conserver sa place de leader de la Liga. Les hommes de l'entraîneur Hansi Flick ont inscrit 4 buts en seulement 25 minutes pour s'offrir une remontada remarquable.

Mené 2-0 par l'Atlético de Madrid à la 70e minute, le FC Barcelone a su renverser la ten-

dance pour finalement s'imposer 4-2 en fin de match, marquant ainsi quatre buts en un laps de temps très court et offrant ainsi un match mémorable en Liga. Cette victoire permet au Barça de rester en tête du championnat espagnol, à égalité de points avec le Real Madrid mais avec un match en retard à jouer contre Osasuna.

De son côté, l'Atlético de Madrid vit une semaine difficile après son élimination en hui-

tièmes de finale de la Ligue des champions face au Real Madrid, suivie de cette défaite en Liga. Les hommes de Diego Simeone se retrouvent désormais troisièmes, à quatre points du duo de tête. Leur objectif principal semble désormais être la Coupe du Roi, où ils affronteront à nouveau le FC Barcelone le 2 avril prochain pour le match retour, après un match nul 4-4 à Montjuïc.

Le match a été marqué par plusieurs moments forts, notamment une belle action de Robert Lewandowski pour l'Atlético, stoppée par le gardien Jan Oblak. Les deux équipes ont multiplié les occasions mais c'est finalement le Barça qui a su concrétiser et s'imposer.

En somme, cette rencontre a été riche en rebondissements et en intensité, confirmant une fois de plus la compétitivité et le talent des équipes de la Liga.

Fatou Sissoko





Bélier (21 mars - 19 avril)

Vous aurez raison de suivre vos pulsions spontanées et de ne pas tout raisonner ! Voici le moment de vous octroyer de la vraie détente, de permettre à votre organisme de se régénérer dans la décontraction la plus totale possible. Les passions s'exacerbent, la lucidité est aussi plus grande, l'un dans l'autre, si vous matez vos obsessions, vous arrivez à de justes conclusions, très utiles pour gérer efficacement votre futur.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Vous serez le boute-en-train idéal pour votre entourage, c'est le moment de plaider votre cause avec humour. La forme revient favorablement, vous vous sentez mieux qu'hier, mettez de l'ordre dans vos priorités. Vous ressentez un grand besoin d'ordonner votre vie privée. Cherchez des bases stables. Vous savez qu'il y a un temps pour tout... Laissez agir les autres, sans chercher à les guider. Vous avez besoin de leur faire confiance.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Vous allez pouvoir lancer de nouveaux projets. Votre vision est plus claire et vous savez par quoi commencer. Vous êtes un tantinet fatigué, évitez de courir tous azimuts et prenez le temps de vous reposer, vous réglerez le problème. Vos raisonnements tiennent la route mais vous avez le don d'attirer les contestataires ! Restez calme, vos réflexes sont affûtés et vous pourriez vous attirer des ennemis par une pique trop acérée.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Les choix à faire seront facilités par les circonstances extérieures, aujourd'hui, vous tirez l'essence de votre expérience avec justesse. Une occasion de vous amuser vous fera couper avec votre quotidien. Vous avez le sourire et vous instaurez une bonne ambiance autour de vous. Une meilleure entente s'annonce donc avec vos proches. Le moment est opportun pour harmoniser vos échanges, attirer de nouvelles sympathies et avancer dans le sens que vous souhaitez.



Lion (22 juillet - 23 août)

Les critiques pleuvent et vous manquez d'autodérision, ce qui peut vous mener tout droit à la prise de bec. L'ambiance mobile et intellectuelle pourrait pourtant vous servir à analyser plus lucidement votre situation, quitte à essayer quelques remarques... Vous pourrez mettre un terme à une situation pénible ou mettre fin à un lien qui ne vous correspondait plus mais vous risquez de parler trop vite en famille. Attention à ne pas faire de gaffes ! Votre créativité manque de nuances, vous êtes désœuvré ou vous n'aurez aucune envie de faire des efforts.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Les échanges en tous genres iront bon train aujourd'hui. Vous atteindrez de grandes satisfactions si vous ne restez pas tout seul dans votre coin. Alors n'hésitez pas à partager vos bonnes idées et votre enthousiasme. C'est avec enthousiasme et clairvoyance que vous étudiez toutes les opportunités qui se présentent. Plus détendu que d'ordinaire, vous prenez le temps de réfléchir concrètement à la manière de placer vos pions sur l'échiquier. Votre stratégie sera payante !



Balance (23 septembre - 22 octobre)

C'est le moment de prendre d'importantes décisions pour votre avenir professionnel. Certaines personnes demandent votre attention et vous racontent leurs problèmes de couple : ne les évitez pas mais ne prenez jamais parti, quelle que soit votre opinion.

Le surmenage vous guette, vous avez à cœur de remplir vos tâches avec célérité et brio. N'en faites pas trop car l'atroupement planétaire présent dans le secteur de votre équilibre physique vous contraindrait à ralentir le rythme faute de carburant.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Vous pouvez vous attendre à d'agréables surprises et des événements bien précis pourraient vous ouvrir un nouveau monde en provoquant un changement dans vos valeurs ou une prise de conscience. Les relations avec les enfants et avec les jeunes sont excellentes.

Calme et bien-être sont au programme du jour ! Vous en profiterez pleinement pour vous faire du bien. Alors, détendez-vous, chassez vos inquiétudes et profitez pleinement des petits plaisirs que vous offre la vie. Cette parenthèse vous permettra de recharger les batteries !



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Vous n'aurez pas de mal à vous sentir en harmonie dans votre entourage, positivement. C'est sur le plan nerveux que vous avez besoin de repos, n'hésitez pas à plonger dans les plaisirs et loisirs que vous affectionnez.

C'est une journée un peu solitaire mais instructive si vous prenez de temps d'observer les gens et les situations. Vous devinerez sans peine les intentions et les émotions de vos proches, cela aidera à dire la bonne chose au bon moment.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

L'ambiance est dynamique et vous avancez à flux tendu. Vos échanges vous apportent de la sérénité. Ne vous mettez pas en quatre pour les autres à ce point... Vous devez préserver votre intimité pour vous ressourcer.

La bonne humeur et la bonne entente sont au rendez-vous. Vous êtes débordant d'optimisme. Ainsi, vous allez évoluer dans une joyeuse ambiance qui laisse présager une belle complicité, d'authentiques parties de rigolade et de l'entraide. Que demander de mieux !



Verseau (20 janvier - 19 février)

Les besoins de votre entourage vous rappellent trop douloureusement vos frustrations personnelles... Et si vous décidiez de vous consacrer à combler ceux-ci ainsi que les vôtres ? Le dialogue est la solution, ne vous isolez pas.

Si vous vous sentez un peu persécuté, ne cédez pas à l'exaspération ni au découragement. Essayez de vous confronter avec honnêteté aux griefs qu'on vous expose. Faites de votre mieux mais surtout évitez les heurts frontaux.



Poisson (19 février - 21 mars)

Il y a une réunion en perspective, des souvenirs qui remontent à la surface. Tout ira bien si vous êtes positifs. Vous serez dans d'excellentes dispositions, mais vous risquez d'épuiser votre entourage, ménagez les autres, canalisez utilement votre énergie.

La remise en question que vous faites peut-être très positive et vous pousser à trouver de nouvelles amitiés plus profondes. Laissez vos sentiments s'exprimer. Vos proches pourront vous étonner par leur réceptivité et par ce qu'ils peuvent vous apporter.



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

1592 **Malikilé**



1593 **Malikilé**



1594 **Malikilé**



1595 **Malikilé**



1596 **Malikilé**



1597 **Malikilé**



1598 **Malikilé**



1599 **Malikilé**



Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ...
n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23